



APPEL À CANDIDATURES
CALL FOR PROPOSALS

Neuville Saint-Vaast (FRANCE)

POLOGNE - POLAND



PRÉSENTATION GÉNÉRALE - OVERALL PRESENTATION

Le projet des Jardins de la Paix, porté par l'Association Art & jardins – Hauts-de-France et par la Mission du centenaire de la Première guerre mondiale, a permis d'implanter en 2018 et 2019 une quinzaine de jardins pérennes sur le thème de la paix dans la région des Hauts-de-France et en Belgique. Ce nouveau circuit mémoriel rend hommage aux innombrables soldats tombés sur le sol français de 1914 à 1918 : il témoigne du nombre et de la diversité des pays engagés dans ce conflit.

Créés par des paysagistes des pays dont les forces militaires ont combattu dans la région, ces jardins artistiques sont groupés en pôles de plusieurs jardins, situés chacun dans et à proximité de lieux de mémoire de la Grande Guerre et des itinéraires du tourisme de mémoire.

L'un de ces pôles se situe à côté du monument polonais de Neuville Saint-Vaast, dans le département du Pas-de-Calais (France), près d'Arras, Notre Dame de Lorette (Ablain Saint-Nazaire) et Vimy.

The Peace Gardens project - initiated by the Association Art & gardens – Hauts-de-France and by the First World War Centenary Partnership Program- consisted in creating around fifteen perennial gardens in 2018 and 2019 on the theme of peace in the Hauts-de-France region. This new memorial trail pay tribute to the countless deaths on French soil between 1914 and 1918, and bear witness to the number and diversity of the countries involved in this conflict.

Created by landscapers from countries which fought in the region, these artistic gardens have been grouped in clusters of several gardens, each located near Great War memorial sites and memorial tourism routes.

One of these clusters is to be located near the Monument to Polish Volunteers at Neuville-Saint-Vaast, in the Pas-de-Calais Department, near Arras, Notre Dame de Lorette (Ablain Saint-Nazaire) and Vimy.

LES JARDINS DE LA PAIX - GARDENS OF PEACE

14 jardins de la Paix ont déjà été créés ; 1 est en cours de réalisation.

14 gardens of peace have been already created ; 1 garden is in development.

- Le Quesnoy :
 - Jardin néo-zélandais / *New-Zealander garden* : Xanthe White Design
 - Jardin belge / *Belgium garden* : Thomas Van Eeckhout (Racine carrée) et Mathieu Allain (Maap)
- Flesquières > Jardin franco-britannique (*en cours*) / *French-british garden* : Sébastien Perret, Sandrine Verrando, James Hartley, Caroline Belette-Gleize et Vivian Jolivet
- Arras > Jardin écossais / *Scottish garden* : Anna Rhodes et Melissa Orr
- Notre Dame de Lorette, Ablain Saint Nazaire : Jardin français / *French garden* Elise et Martin Hennebicque
- Neuville Saint-Vaast > Jardin tchèque et slovaque : Zuzana Nemeckova, Lenka Drevjana et Miroslava Stanekova
- Vimy > Jardin canadien / *Canadian garden* : Karyna Saint-Pierre, Julie Parenteau et Pierre-Yves Diehl (Collectif escargo)
- Thiepval :
 - Jardin gallois / *Welsh garden* : Andrew Fisher Tomlin, Dan Bowyer
 - Jardin anglais / *English Garden* : Helen et James Basson
- Péronne > Jardin irlandais (Irlande du Nord et République d'Irlande) : Peter Donegan et Ian Price
- Carrière de l'Armistice, Compiègne > Jardin franco-allemand / *French-German Garden* : Gilles Brusset, Marc Blume et Francesca Liggieri
- Craonne, Chemin des Dames

- Jardin allemand / *German garden* : Thilo Folkerts (100land)
- Jardin italien / *Italian garden* : Lorenza Bartolazzi, Luca Catalano, Claudia Clementini
- Jardin marocain / *Moroccan garden* : Karim El Achak (Atelier Kel) et Bernard Depoorter (BDP)
- Passchendaele, Belgique : Jardin français / *French garden*: Mathieu Gontier, Pierre David (Wagon Landscaping)

LES VOLONTAIRES POLONAIS DANS LA PREMIERE GUERRE MONDIALE /

POLISH VOLUNTEERS IN THE FIRST WORLD WAR

En 1914, l'état polonais n'existe pas, rayé de la carte de l'Europe en 1795 à la suite du 3^e partage entre l'empire russe, l'empire autrichien et le royaume prussien. Dès août 1914 à l'appel d'un Comité des Volontaires polonais créé à Paris, de nombreux Polonais désirent prendre les armes pour la liberté de la France et l'indépendance de la Pologne. Mais citoyens de pays en guerre avec la France pour ceux issus des tronçons allemand et autrichien, seule la Légion Etrangère peut leur fournir un cadre d'emploi.

L'instruction militaire d'un premier détachement de volontaires se fait à Bayonne, d'où le surnom de « Bayonnais » qui leur est attribué, et à Rueil pour un deuxième détachement dit des « Rueillois ». Ces détachements sont intégrés dans les régiments de marche de la Légion Etrangère. En particulier, les « Bayonnais » forment une compagnie nationale presque homogène (2^e Compagnie du Bataillon C du 2^e Régiment de marche du 1^{er} Régiment étranger). Au printemps 1915, les « Bayonnais » et une partie des « Rueillois » prennent part à la 2^e offensive d'Artois, au cours de laquelle leurs unités sont décimées. Le Mémorial polonais de La Targette rend hommage aux volontaires morts dans les combats du 9 mai et du 16 juin 1915.

Les descendants des exilés polonais installés en France à la suite de la défaite des insurrections de 1830 et 1863 sont devenus citoyens français et, à ce titre, sont incorporés dans les rangs de l'Armée française. Nombre de ceux qui n'ont pas été appelés sous les armes, se portent à leur tour volontaires, et sont affectés dans l'armée régulière et non dans la Légion Etrangère ; ils sont cependant souvent considérés comme volontaires polonais. Au total, on estime qu'à la fin de l'année 1914, toutes source de recrutement confondues, le nombre de volontaires polonais dans l'Armée française s'élève à environ 2000 personnes.

Le décret du président Poincaré du 4 juin 1917 autorise la création d'une Armée polonaise en France sous haut commandement français. Grâce notamment à l'afflux de volontaires d'Amérique du Nord, celle-ci prend forme à partir de janvier 1918. En juillet 1918, le 1^{er} Régiment de Chasseurs polonais prend part à la 2^e bataille de la Marne au sein de la IV^e Armée du général Gouraud (Saint-Hilaire-le-Grand, Aubérive). Equipée des tenues bleues de l'armée française, l'Armée polonaise en France est couramment appelée Armée bleu-horizon (Armia Błękitna), puis Armée Haller après la nomination du général Józef Haller au poste de commandant en chef en octobre 1918. Elle rentre en Pologne au début de l'année 1919 et contribue au renforcement des forces militaires du jeune état polonais renaissant.



In 1914, the Polish state did not exist, it had been wiped off the map of Europe in 1795 following the 3rd partition of Poland by the Russian Empire, the Austrian Empire and the Prussian Kingdom. From August 1914, many Poles wanted to take up arms for the freedom of France and the independence of Poland, following the call up by the Polish Volunteer Committee which had been established in Paris. For citizens of countries that were at war with France, which was the case for those from the German and Austrian sections, only the Foreign Legion could offer them the opportunity to join the armed forces.

The military training for the first detachment of volunteers was completed in Bayonne and they earned the nickname the "Bayonnais". The second detachment was trained in Reuil and they were nicknamed the "Rueillois". These detachments were integrated into the marching regiments of the Foreign Legion. The "Bayonnais" formed an almost homogeneous national company (2nd Company of Battalion C of the 2nd Marching Regiment of the 1st Foreign Regiment). In the spring of 1915, the "Bayonnais" and part of the "Rueillois" took part in the 2nd Artois offensive, where their units were decimated. The Polish memorial at La Targette pays tribute to the volunteers who died during the fighting on May 9 and June 16, 1915.

The descendants of Polish exiles who settled in France after the defeat during the uprisings of 1830 and 1863 became French citizens and were incorporated into the ranks of the French Army. Many of those who had not been called to arms, volunteered and were assigned to the regular army rather than the Foreign Legion; yet were often seen as Polish volunteers. At the end of 1914 it was estimated that the number of Polish volunteers in the French Army, from all sources of recruitment, totalled about 2,000 people.

President Poincaré's decree of June 4, 1917 authorised the creation of a Polish Army in France under the French high command. The Polish army started to take shape from January 1918 mainly due to the influx of volunteers from North America. In July 1918, the 1st Polish Regiment of Chasseurs took part in the 2nd Battle of the Marne as part of the 4th Army of General Gouraud (Saint-Hilaire-le-Grand, Aubérive). The Polish Army in France wore the blue uniforms of the French army and were known as the Blue Horizon Army (Armia Błękitna). After the appointment of General Józef Haller as commander-in-chief in October 1918 they were known as the Haller Army. The army returned to Poland at the beginning of 1919 and helped to strengthen the military forces of the reborn Polish state.



LE SITE PROPOSÉ - THE PROPOSED SITE

Le site proposé pour la mise en forme d'un jardin de la paix polonais se trouve, derrière le Monument aux volontaires polonais, près de la route RD 937, entre Neuville Saint-Vaast et Souchez. De l'autre côté de la route se trouve le monument Tchèqueoslovaque.

Le site est un terrain de 1 700 m², mis à disposition par la Fédération de Sauvegarde des Sépultures et de la Mémoire Militaire Polonaise en France (F. S. S. M. M. P. F.) et utilisé jusqu'à présent comme terre agricole. Il est situé juste derrière le monument ; une haie sépare les deux espaces. Pour faciliter l'accès des visiteurs, un parking sera aménagé à droite du monument, en bord de route.

The proposed site for the creation of the Polish peace garden is located behind the Monument to Polish Volunteers, near the RD 937 road, between Neuville Saint-Vaast and Souchez. The Czechoslovak monument is located on the other side of the road.

The site is a plot of 1700 m², has been made available by the Federation for the Protection of Burials and Polish Military Memory in France (F. S. S. M. M. P. F.) and to date has been used as agricultural land. It is located just behind the monument; a hedge separates the two spaces. To facilitate access for visitors, a car park will be provided to the right of the monument alongside the main road.



LE JARDIN, DE LA CONCEPTION À LA RÉALISATION - FROM DESIGN TO COMPLETION

Résolument tourné vers l'avenir, ce jardin de la Paix sera un témoignage de la vitalité de la création artistique et de l'amitié franco-polonaise, un siècle après la fin de la Première Guerre mondiale.

Le jardin proposé devra prendre en compte la spécificité du site et de ses contraintes techniques. Une visite sur place, prise en charge par l'organisateur, devra être effectuée avant le rendu définitif du projet.

Ce jardin devra être pensé pour être pérenne. Sa conception doit tenir compte de son évolution dans le temps : le plan de plantations doit s'adapter aux saisons et le choix de plantes nécessitant peu d'entretien doit être privilégié (ex. : plantes vivaces). Les entreprises régionales et locales devront autant que possible être privilégiées pour les différents achats et les matériaux naturels seront privilégiés.



L'équipe sélectionnée devra participer activement à la réalisation du jardin : sa présence effective sur place, au minimum dix jours, est indispensable. L'équipe sera conseillée et accompagnée dans cette phase de réalisation par le directeur technique d'Art & jardins - Hauts-de-France.

À l'issue de la réalisation, les artistes devront remettre aux organisateurs une fiche d'entretien, complète et explicite, de leur jardin.

With an eye on the future, this Garden of Peace will be testimony to the vitality of artistic creation to French-Polish friendship 100 years after the end of the First World War.

The proposed garden should take into account the specifics of the site and its technical limitations. An on-site visit, paid for by the organiser, must be carried out before the final submission of the project.

The durability of the garden must be considered. The design must take into account its evolution over time: the plantation plan must adapt to the seasons with preference given to plants requiring little maintenance (eg perennials). In terms of procurement, priority should be given to local companies.

The selected team will need to actively take part in the garden design; it will be essential for everyone to be present on site for at least 10 days. The team will be advised and accompanied during this design stage by the Technical Director of Art & jardins - Hauts-de-France.

Upon completion, the artists will need to provide the organizers with complete maintenance guidelines for the garden.

CONDITIONS ET CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - CONDITIONS AND ELIGIBILITY CRITERIA

Cet appel à projets s'adresse **aux paysagistes et architectes professionnels de nationalité polonaise**. L'équipe sera composée au minimum d'une personne de nationalité polonaise.

Les candidatures peuvent être individuelles ou collectives. Seuls les frais de deux personnes seront pris en charge pour la résidence de réalisation du jardin.

La compréhension du français ou de l'anglais est importante pour la phase de réalisation.

*This request for candidates is aimed **at professional landscapers and architects of Polish nationality**. Mixed teams are allowed, but the team will consist of a minimum of one person of Polish nationality.*

Applications can be from individuals or groups. If the application is from a group, only the expenses of two people will be covered for the periods of residency.

An understanding of French or English is important for the realization phase.

MODALITÉS DE SÉLECTION - SELECTION PROCEDURE

Les dossiers des candidatures seront évalués et sélectionnés par un comité artistique, composé de personnalités qualifiées : paysagistes, représentants de la Fédération de Sauvegarde des Sépultures et de la Mémoire Militaire Polonaise en France, de la Mairie de Neuville Saint-Vaast, d'Art & jardins - Hauts-de-France...

Le Comité artistique fera un choix sur dossier, en fonction des critères suivants :

- Qualité artistique du parcours / 50 %
- Prise en compte - dans sa note d'intention- par le candidat de la thématique de la paix et de la valorisation du cadre naturel et historique du site / 30 %
- Faisabilité technique et budgétaire / 20 %

Applications will be assessed and selected by an Artists Committee with qualified specialists: landscapers, representatives of the Federation for the Protection of Burials and Polish Military Memory in France, of Neuville Saint-Vaast and of Art & jardins - Hauts-de-France...

The Artists Committee will go through each application, rating each one according to the following criteria:

- *The artistic value of the itinerary / 50%*
- *Whether or not the candidate took into account the theme of peace and made the best use of the natural and historical environment of the site in their letter of intent / 30%*
- *Technical and budgetary feasibility / 20%*

CALENDRIER - CALENDAR

Date limite de candidature : **25 juin 2020**

Le candidat sélectionné s'engage :

- En juillet 2020 : à visiter le site avec des membres de l'équipe d'organisation
- Fin septembre 2020 : à présenter le projet définitif du jardin
- Avant la mi-novembre 2020: à finaliser les travaux

Closing date for applications: 25 June 2020

Candidates agree to the following:

- *In July : to visit the site*
- *By end-September 2020 : to submit the final project for the garden*
- *By mid-November 2020 : to finalize the garden*

MODALITÉS FINANCIÈRES - FINANCIAL TERMS

Le budget de production pour réaliser le jardin est de 36 000 € TTC maximum.

A cette somme, s'ajoute la prise en charge directe par l'Organisateur des frais de transport, hébergement, restauration :

- pour la visite de découverte du site/pour une personne maximum
- pour la présentation du projet/pour une personne maximum
- pour la phase de réalisation / pour deux personnes maximum
- pour l'inauguration / pour deux personnes maximum

Le montant directement alloué aux artistes paysagistes est un montant forfaitaire de 8 800 € TTC. Cette somme intègre les droits d'auteur, les honoraires de conception et le suivi de réalisation sur place.

The production budget to create the garden is a maximum of 36,500 Euros including tax.

In addition to this amount, the organiser will bear the costs of three travel/meals/accommodation :

- *for the preparatory visit / for one person maximum*
- *for the project presentation / for one person maximum*
- *for the garden development period / for two persons maximum*
- *for the launch / for two persons maximum*

The amount directly allocated to the landscapers is a fixed fee of 8,800 Euros including tax (VAT). This amount includes copyrights as well as design and development fees.

DOSSIER DE CANDIDATURE / APPLICANT FILES

Les dossiers devront être rédigés en français ou en anglais.

Le dossier de candidature est composé de :

- Une note d'intention de trois pages maximum, incluant un croquis
- Un dossier artistique actualisé de dix pages maximum accompagné de visuels légendés relatifs à une sélection d'œuvres
- Un curriculum vitae
- Une copie du passeport des participants (ou autre papier mentionnant la nationalité)
- La fiche d'inscription complétée

La candidature doit être envoyée sous format électronique (1 seul document en pdf) avant le 25 juin 2020 (23h59) à l'adresse suivante : artetjardins.hdf@gmail.com

The files must be submitted in French or English.

Applicant files comprise :

- A cover letter of no longer than three pages, including a design sketch
- An up-to-date portfolio of no more than ten pages containing the applicant's general approach and accompanied by legends for a selection of works
- A curriculum vitae
- A copy of the applicant's national identification card or passport
- The completed registration form

This file must be submitted in electronic form (1 PDF document) before the 25th of June 2020 (11:59 pm) to the following address : **artetjardins.hdf@gmail.com**

FICHE D'INSCRIPTION APPEL A PROJETS - JARDIN DE LA PAIX POLOGNE

REGISTRATION FORM - CALL FOR PROPOSALS - GARDEN OF PEACE POLAND

Cette fiche doit être complétée et renvoyée avec le dossier de candidatures avant le 25 juin 2020 (23h59) / This sheet must be completed and submitted with the candidature file before the 25th of June 2020 (11:59 pm)

For individual applicants :

NOM / SURNAME - Prénom / First name :

Nationalité / Nationality :

Adresse postale / Adress :

Téléphone / Phone number:

E-mail address :

Site internet / Website :

For group :

Name of group :

Name of group members participants in the project :

Please list the person responsible for the group's communication at the top of the list.

NOM / SURNAME - Prénom / First name :

Nationalité / Nationality :

Adresse postale / Adress :

Téléphone / Phone number:

E-mail address :

Site internet / Website :

NOM / SURNAME - Prénom / First name :

Nationalité / Nationality :

Adresse postale / Adress :

Téléphone / Phone number:

E-mail address :

Site internet / Website :

NOM / SURNAME - Prénom / First name :

Nationalité / *Nationality* :

Adresse postale / *Adress* :

Téléphone / *Phone number*:

E-mail address :

Site internet / *Website* :

NOM / SURNAME - Prénom / First name :

Nationalité / *Nationality* :

Adresse postale / *Adress* :

Téléphone / *Phone number*:

E-mail address :

Site internet / *Website* :

NOM / SURNAME - Prénom / First name :

Nationalité / *Nationality* :

Adresse postale / *Adress* :

Téléphone / *Phone number*:

E-mail address :

Site internet / *Website* :